

Éléments à fournir pour l'impression et la promotion des ouvrages à paraître

ATTENTION L'AUTEUR OU RESPONSABLE DU VOLUME S'ENGAGE À RESPECTER LES DELAIS IMPOSÉS PAR LES PUP
AFIN DE SE CONFORMER AU PLANNING ÉDITORIAL

Titre exact :

Sous-titre :

Auteur ou responsable du volume

NOM Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse personnelle :

Co-auteur ou co-responsable du volume

NOM Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse personnelle :

On ne portera pas en couverture plus de trois noms de co-auteurs (ou co-directeurs) d'ouvrage.

S'il y a plus de trois co-auteurs, les mentionner sur ce document : leur nom figurera en page de garde intérieure ainsi qu'en quatrième de couverture, et sur la couverture figurera le premier auteur suivi de la mention "*et al*".

Aide à la publication Origine
Montant

Texte de présentation de l'ouvrage pour la 4^e de couverture (max. **1500 signes espaces comprises**).

Résumé en 1200 signes (espaces comprises) destiné aux **représentants** du diffuseur. Ce résumé, distinct du texte de 4^e de couverture doit présenter des arguments « commerciaux », les points forts de l'ouvrage, son originalité.

Résumé en 600 signes (espaces comprises) pour les **libraires**.

Présentation en 400 signes (espaces comprises) pour le **communiqué de presse**.

Présentation succincte de l'auteur/des responsables scientifiques de l'ouvrage (titre, fonction, lieu d'exercice, éventuellement principaux thèmes de recherche, max. 300 signes, espaces comprises).

Joindre une proposition d'illustration de couverture (selon la collection d'attribution).

Les PUP se réservent le droit de l'accepter ou d'en soumettre une plus adaptée.

Pour tout ouvrage comportant des images, joindre un support numérique en haute définition, libres de droits ou nous transmettre les autorisations de reproduction. Les tableaux et les graphiques doivent également être joints au format Excel (.xlsx, .xls). Indiquer la quantité d'illustrations couleurs et/ou noir et blanc.

Joindre la table des matières

Pour les ouvrages collectifs, **les adresses postales** et électroniques de tous **les contributeurs**.

À parution : 20 adresses postales maximum pour le service de presse (destinataires susceptibles d'écrire ou de publier un compte rendu).